

communiqué de presse

Grand Paris Sud,
Le 18 septembre 2017

Grand stade de rugby : Grand Paris Sud, Ris-Orangis et Bondoufle engagent un contentieux contre la FFR

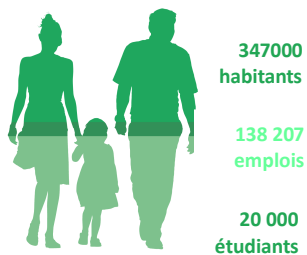
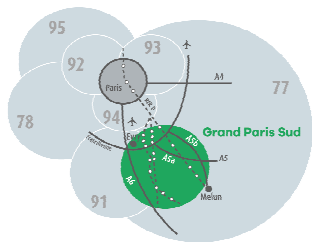
Grand Paris Sud et les villes de Ris-Orangis et Bondoufle, concernées par le projet de Grand stade, ont décidé d'engager un recours de plein contentieux contre la Fédération Française de Rugby (FFR) auprès du tribunal administratif.

En cause : le préjudice subi par l'agglomération et les villes, alors qu'elles étaient liées avec la FFR par le biais d'un accord-cadre voté par l'ensemble des parties en 2011.

« Nous engageons un recours afin de défendre les intérêts de notre territoire et de ses habitants. Nos services juridiques ont estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros le préjudice subi par l'agglomération au terme des cinq années de lancement et d'études du projet », explique Stéphane Raffalli, maire de Ris-Orangis et vice-président de Grand Paris Sud chargé de l'aménagement, de l'habitat et des grands projets. Il dénonce par ailleurs *« le caractère unilatéral de la décision de la Fédération, prise sans aucune concertation avec notre agglomération. D'autant qu'en 2011, c'est bien la FFR qui a lancé cet appel à candidatures pour l'implantation du stade de rugby et qui est allée à la rencontre des territoires. »*

Le contentieux lancé par les collectivités consiste à demander à la FFR une indemnité correspondant au préjudice subi par le territoire. L'accord-cadre évoquait les obligations de chaque partie. Le territoire, les villes, l'agglomération et le département ont assumé leurs responsabilités. La Fédération a abandonné le projet lors du comité directeur du 14 décembre 2016 sans qu'aucun échange n'ait lieu avec les co-contractants. Dès janvier 2017, les deux Maires et le Président de l'agglomération avaient annoncé leur volonté d'engager un recours. Après un travail technique et juridique approfondi, le territoire est désormais en mesure de concrétiser ce recours, à travers une demande indemnitaire préalable à la phase contentieuse. *« Nous sommes déterminés, au nom du respect de nos engagements, de notre territoire et de ses habitants qui ont soutenu et porté ce projet pendant plus de 5 ans »* déclare Francis Chouat, président de Grand Paris Sud.

Neuf mois après l'annonce de l'abandon du Grand Stade par le nouveau président de la Fédération Française de Rugby, Bernard Laporte, les élus restent mobilisés sur l'avenir du site de Ris-Orangis et Bondoufle, un vaste espace de 130 hectares, dont le stade n'occupait que 15 hectares. **L'agglomération lancera dans les semaines qui viennent un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des entreprises et des investisseurs.**



CONTACT PRESSE
Claire Berthollet
01 74 57 53 13 – 06 47 60 26 42
c.berthollet@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex





communiqué de presse

« Nous souhaitons notamment saisir l'opportunité des Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024 pour bâtir une nation sportive durable. Pour cela, Grand Paris Sud fera valoir ses atouts pour participer à la dynamique olympique et, en lien avec le département et la préfecture de l'Essonne poursuivre le travail engagé en 2016, relatif à la préfiguration d'un cluster dédié à l'économie du sport. Il s'agit de créer et de mettre en réseau une filière sport, un écosystème rassemblant les acteurs concernés (sportifs, institutionnels, scientifiques, économiques) pour booster la pratique en France, les performances de nos athlètes et les instances de développement. Avec cette Cité du Sport, nous voulons laisser une trace pour le Grand Paris et pour une nation sportive au-delà de 2024 », ajoutent les élus unanimes.

Francis CHOUAT
Président de la
Communauté
d'agglomération
Grand Paris Sud

Stéphane RAFFALLI
Maire de Ris-Orangis,
Vice-Président de
Grand Paris Sud

Jean HARTZ
Maire de
Bondoufle,
Vice-Président
de Grand Paris Sud

CONTACT PRESSE

Claire Berthollet

01 74 57 53 13 – 06 47 60 26 42

c.berthollet@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Grand Paris Sud.fr
Seine - Essonne - Sénart

